



N/Réf. : 131-01



PROJET ÉDUCATIF

École Maria-Goretti
2019-2022

Donner le meilleur de moi-même!

RESPECT

PERSÉVÉRANCE

ESTIME DE SOI

Adopté par le conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti le 30 mai 2019

Résolution CE030-05-19-43

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	p.3
2. Encadrements légaux.....	p.3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	p.4
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	p.5
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (le portrait de l'école)	p.7
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	p.13
7. Enjeux.....	p.14
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles.....	p.15
9. Périodicité de l'évaluation du Projet éducatif.....	p.17

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

L'école Maria-Goretti a débuté ses travaux à l'automne 2018 en mettant sur pied un comité *Projet Éducatif*. Ce comité est formé de volontaires intéressés et comprend : une représentante de parents, des enseignantes, une employée de soutien, une professionnelle et la direction. Le comité a travaillé en collaboration avec le conseil d'établissement.

Comité de Pilotage du Projet Éducatif :

- Mme Johanie Boutin, enseignante;
- Mme Anne-Marie Lefrançois, psychoéducatrice;
- Mme René Laprise, enseignante;
- Mme Manon Légaré, enseignante;
- Mme Myriam Simard, parent;
- Mme Sarah Tremblay, technicienne en éducation spécialisée;
- Mme Vicky Tremblay, enseignante;
- M. Jérémie Gagnon, directeur.

Collaboratrice : Mme Émilie Routhier, conseillère pédagogique Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Automne 2018

Formation du Comité Projet éducatif

- Présentation et appropriation du cadre légal;
- Présentation et appropriation des Guides de la gestion axée sur les résultats;
- Présentation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- Élaboration d'un échéancier de travail 2018-2019.

***Présentation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) à tout le personnel de l'école.**

Décembre 2018

Analyse du PEVR par le Comité Projet éducatif

- Analyse des forces et des défis (vulnérabilités) de l'école Maria-Goretti, de l'environnement interne et externe.

Janvier-février 2019

Consultation

- Questionnaires aux parents et aux membres du personnel et aux élèves;
- Passation du Questionnaire sur environnement sociaux éducatif (QES) aux élèves et au personnel de l'école.

Mars-avril 2019

- Analyse des résultats des tous les questionnaires;
- Analyse des résultats aux épreuves de 4^e année en français (lecture et écriture) et de 6^e année en français, (lecture et écriture) ainsi qu'en mathématique (résoudre et raisonner);
- Analyse des résultats des élèves de 1^{ère} année à la 3^e année en français et mathématique 2017-2018;
- Analyse du QES et de l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017 (Institut de la statistique du Québec);
- Analyse du portrait statistique des résultats scolaires de l'école Maria-Goretti (2016-2016, 2017-2018);
- Analyse du portrait statistique des résultats scolaires des écoles primaires de la Commission scolaire (2016-2017, 2017-2018)
- Choix des orientations, des cibles et des objectifs.

Mai 2019

- Présentation au personnel de l'école du Projet éducatif.
- Présentation finale et approbation du Projet éducatif du Conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti.

Juin 2019

- Dépôt du Projet éducatif à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement, le portrait de l'école

Portrait de l'école

L'école Maria-Goretti est située au cœur de la municipalité de La Doré, à l'ouest du Lac Saint-Jean, dans la MRC Domaine-Du-Roy. Adjacente à l'aréna, voisine de la maison des jeunes et à quelques mètres de l'hôtel de ville, l'école est une fierté pour le village qui compte 1453 personnes au dernier recensement. Elle accueille une centaine d'élèves du préscolaire à la 6e année et ceux-ci proviennent uniquement de son territoire. Bordée de champs et à proximité de la forêt boréale, l'espace et la nature représentent le milieu de vie. D'ailleurs, le moteur économique du milieu est l'industrie forestière. L'agriculture est aussi une activité économique importante. L'indice de défavorisation de l'établissement (IMSE) est de 7 et l'indice de faible revenu est également de 7.

L'implication, la présence et la participation des parents et des familles à la vie de l'école sont de réelles forces du milieu. Nous pouvons compter sur un Conseil d'établissement engagé et motivé ainsi que sur une Organisation de participation des Parents (O.P.P.) dynamique. La grande collaboration et la communication constante et efficace entre l'école et les parents favorisent la réussite des élèves et amènent un climat éducatif positif. Les parents sont préoccupés par l'aide devant être apportée aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. La communauté est également présente et impliquée dans notre l'école et ce lien (école-communauté) est positif pour celle-ci. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons une relation privilégiée avec la municipalité et ses dirigeants.

L'école peut compter sur une équipe d'enseignants (es) relativement stable où la majorité du personnel a plusieurs années d'expérience dans cette école. Pour la direction, le secrétariat et l'équipe psychosociale, la stabilité est une problématique puisqu'il y a eu un mouvement de personnel important au cours des dernières années. Les points forts constatés lors des consultations au sujet

du personnel sont évidents. Le sentiment d'appartenance à l'école est un facteur positif, les relations entre le personnel sont favorables et on le constate par l'entraide, le travail collaboratif et la vision commune. Tout le personnel travaille dans le but de voir les élèves réussir, tout particulièrement les élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation. Les choix de l'équipe-école pour agir tôt et travailler de concert avec les élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle du primaire sont une des préoccupations premières de l'école Maria-Goretti. Finalement, l'équipe-école croit en l'importance de dépister dès l'entrée à l'école les élèves qui ont des défis particuliers. C'est une priorité de répondre le plus rapidement possible aux besoins de ceux-ci pour les soutenir, leur donner les services nécessaires et surtout, leur assurer un soutien tout au cours du primaire.

Le climat éducatif est remarquable et on compare cette école à une grande famille où les plus grands veillent sur les plus jeunes. Le personnel montre l'exemple et les élèves du 2^e et 3^e cycles apportent leur aide aux élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle. Nos élèves ont l'opportunité de participer à la vie scolaire en s'impliquant dans le Voxpopuli, le conseil d'élèves de l'école. Depuis quelques mois, nous avons, à la suite de demandes des élèves, instauré le programme « Ma cour: un monde de plaisir! ».

La configuration de l'école Maria-Goretti est intéressante et elle répond aux besoins des élèves par sa grandeur et ses espaces multiples. Comptant plus de 12 locaux de classes, une salle de regroupement au sous-sol, un grand gymnase rénové, une cour d'école embellie et de vastes corridors aux couleurs de la nature, elle favorise un climat harmonieux pour tous. Nous sommes fiers de pouvoir offrir le service de garde scolaire à nos élèves le midi et après les classe. Fréquenté par environ 20% de nos élèves, *La Passerelle* est un milieu sécuritaire où les valeurs préconisées sont les mêmes qu'à l'école.

Nous sommes à travailler sur le projet de « Corridor scolaire » en collaboration avec la municipalité de La Doré, Domaine-Du-Roy en forme ainsi que le CADUS (Centre de gestion des déplacements du Saguenay Lac-St-Jean). Le but est d'offrir un environnement sécuritaire aux élèves qui se déplacent à la marche ou à vélo pour se rendre à l'école ou dans les infrastructures de la municipalité. Les aménagements apportés servent également à promouvoir les saines habitudes de vie et éduquer les jeunes à la sécurité.

Nos questionnaires et analyses nous ont permis aussi de constater que nous devons travailler à impliquer davantage les élèves à la vie scolaire. Le fait d'être quelque peu éloigné et d'avoir un nombre d'élèves relativement restreint fait en sorte que les activités parascolaires sont limitées.

Les résultats étudiés nous amènent à cibler la lecture et l'écriture comme étant des zones de vulnérabilité pour notre école. Les résultats aux épreuves de 4^e et de 6^e années permettent de mesurer et de comparer les résultats de nos élèves. Bien que les écarts entre les filles et les garçons ne soient pas significatifs à notre l'école, les taux de réussite sont relativement bas. En mathématique, on peut constater des résultats très intéressants avec des taux de réussite qui sont supérieurs à l'ensemble de la commission scolaire.

Épreuve Obligatoire MEES - Français	<u>4^e année</u>				<u>6^e année</u>			
	Français lecture Juin 2018		Français écriture Juin 2018		Français lecture Juin 2018		Français écriture Juin 2018	
Moyenne	65,9 %		69,1 %		68,3 %		78,3 %	
Taux de réussite	71,4 %		78,6 %		78,6 %		92,9	
	Filles 75 %	Garçons 66,7 %	Filles 75 %	Garçons 83,3 %	Filles 75 %	Garçons 83,3 %	Filles 100 %	Garçons 83,3 %

Épreuve Obligatoire MEES - Mathématiques				
Math résoudre Juin 2018			Math raisonner Juin 2018	
Moyenne	77,7 %		73,1 %	
Taux de réussite	100 %		100 %	
	Filles 100 %	Garçons 100 %	Filles 100 %	Garçons 100 %

<u>Notre clientèle 2018-2019</u>	
	Nombre d'élèves
Maternelle	13
1^e année	20
2^e-3^e année	13 en 2 ^e année
	5 en 3 ^e année
3^e-4^e année	8 en 3 ^e année
	13 en 4 ^e année
5^e année	13
6^e année	11
Total	96 élèves

<u>Clientèle prévisionnelle 2019-2020</u>	
	Nombre d'élèves
Maternelle – 4 ans	10
Maternelle – 5 ans	14
1^e année	13
2^e année	20
3^e année	13
4^e année	13
5^e année	14
6^e année	14
Total	111 élèves

<u>Personnel de l'école Maria-Goretti</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Direction</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Direction
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Enseignants</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Ens. au préscolaire - 5 Ens. au primaire - 2 Orthopédagogues (20 périodes/4 périodes) - 1 Ens. en éducation physique (21 périodes) - 1 Ens. en anglais (13 périodes) - 1 Ens. en Arts dramatique (11 périodes) - 1 Ens. au programme Partout-Passe - 1 Enseignante-répét
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Personnel de soutien</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Secrétaire d'école - 1 Technicienne en éducation spécialisée - 1 Concierge - 1 Responsable en service de garde - 1 Technicienne en service de garde
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Équipe psychosociale</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Psychoéducatrice - 1 Travailleuse sociale - 1 Psychologue - 1 Infirmière - 1 Animatrice de vie étudiante et engagement communautaire (AVSEC)

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Notre Vision

Offrir une école où l'on retrouve un milieu de vie, dont les élèves sont amenés à se dépasser à tous les niveaux, afin de connaître leur propre réussite.

Notre Mission

Instruire, Qualifier, Socialiser (Loi de l'instruction publique 1-13.3)

Nos valeurs éducatives

Respect, Estime de soi, Persévérance

7. Nos enjeux

- ✓ **Enjeu 1** - La réussite de tous les élèves
 - Orientation* - Augmenter les compétences en littératie et numératie et développer l'intérêt et le goût pour la lecture de tous les élèves
-

- ✓ **Enjeu 2** -Le bien-être physique et psychologique des élèves
 - Orientation* -Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire
 - Assurer un milieu de vie qui répond aux besoins de nos élèves
-

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Situation actuelle
1. La réussite de tous les élèves	Développer les compétences en littératie et en numératie de la petite enfance au secteur adulte. (<i>PEVR Orientation 2</i>)	Augmenter les compétences en littératie et développer l'intérêt et le goût pour la lecture de tous les élèves.	1.1 Augmenter à 80% le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de juin en lecture des élèves de 4 ^e et 6 ^e année.	Taux de réussite de la lecture en 4 ^e année et en 6 ^e année à l'épreuve obligatoire de juin.	D'ici 2022, Taux de réussite à l'épreuve de lecture de juin à 80% (4 ^e année et 6 ^e année)	Taux de réussite aux épreuves obligatoires de Juin 2018 (Lecture) 4 ^e année : 71,4% 6 ^e année : 78,6%
	Développer les compétences en littératie et en numératie de la petite enfance au secteur adulte. (<i>PEVR Orientation 2</i>)	Augmenter les compétences en littératie.	1.2 Augmenter à 85% le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire Porter à 85% le taux de réussite des élèves à l'épreuve d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire.	Taux de réussite en écriture de 4 ^e année à l'épreuve de juin	D'ici 2022, Taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire : 85 %	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire à la fin du 2 ^e cycle du primaire Juin 2018 (Écriture) 78,6%

<p>2. Le bien-être physique et psychologique des élèves</p>	<p>*Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour. (PEVR Orientation 6)</p>	<p>Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire</p>	<p>* 2.1 Porter à 100% le nombre d'élèves font 60 minutes d'activité physique par jour.</p>	<p>Nombre de minutes d'activité physique par jour.</p>	<p>Dès 2019-2020, Faire bouger 100% des élèves, 60 minutes par jour et ce, durant les 4 prochaines années scolaires.</p>	<p>Maternelle, 1^{ère}-2^e année : 49m/j 3-4^e année : 42m/j 5-6^e année : 42m/j</p>
	<p>Assurer la rénovation et l'amélioration des infrastructures immobilières, des installations et des équipements scolaires, sportifs et récréatifs. (PEVR Orientation 7)</p>	<p>Offrir un milieu éducatif, sécuritaire, motivant et stimulant qui répond aux besoins de nos élèves et favorise un climat propice aux apprentissages.</p>	<p>2.2 Avoir des salles de toilettes rinnovées, une conciergerie, une salle multifonctionnelle et un corridor scolaire. Organiser un nouveau local pour la maternelle 4 ans et un local de décharge motrice.</p>	<p>Améliorations physiques au cours des 5 prochaines années.</p>	<p>Avoir les infrastructures suivantes : -Un local pour la maternelle 4 ans (été 2019) -Salle de toilettes rinnovées (été 2019) -Deux conciergeries sécuritaires (été 2019) -Un corridor scolaire sécuritaire (2019-2020) -Une salle multifonctionnelle (Avant juin 2022) -Un local de décharge motrice (Avant juin 2022)</p>	<p>-Salles de toilettes désuètes. Conciergerie à l'intérieur des salles de toilettes. -Salle de regroupement qui sert de débarras.</p>

*orientation ministérielle

9. Périodicité de l'évaluation du Projet éducatif

<u>ÉVALUATION PÉRIODIQUE</u>	
<u>Juin 2020</u>	Évaluation du comité de pilotage de l'école (1 ^{ère} année du Projet éducatif)
<u>Juin 2021</u>	Évaluation du comité de pilotage de l'école (2 ^e année du Projet éducatif)
<u>Juin 2022</u>	Évaluation du comité de pilotage de l'école (3 ^e année du Projet éducatif)
<u>Juin 2022</u>	Reddition de compte à la direction générale Commission scolaire du Pays-des-Bleuets